

3) neuf-douzièmes du montant du poste 5 du Conseil du Trésor (Annexe B) dudit budget, \$262,500,000.00;

4) six-douzièmes du montant total du poste 50 des Affaires indiennes et du Nord canadien, du poste 30 des Transports et du poste 10 du Conseil du Trésor (Annexe C) dudit budget, \$115,113,500.00;

5) cinq-douzièmes du montant total du poste 75 des Communications, du poste 15 de la Consommation et des Corporations, du poste 10 de l'Emploi et de l'Immigration, du poste 45 de l'Énergie, des Mines et des Ressources, du poste 55 de la Santé nationale et du Bien-être social et du poste 35 des Travaux publics (Annexe D) dudit budget, \$74,986,541.66; et

6) quatre-douzièmes du montant total du poste 15 de l'Agriculture, du poste 30 des Communications, du poste 20 de la Consommation et des Corporations, des postes 15 et 25 de l'Emploi et de l'Immigration, du poste 1 de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des postes 1 et 15 de l'Environnement, des postes 15, 30, 35 et 40 des Affaires indiennes et du Nord canadien, du poste 10 du Parlement, du poste 30 des Travaux publics, du poste 25 du Secrétariat d'État, des postes 1 et 10 des Approvisionnement et Services, des postes 1 et 40 des Transports et du poste 20 des Affaires des anciens combattants (Annexe E) dudit budget, \$2,036,442,056.66;

soit accordée à Sa Majesté pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, vous constaterez, je pense, que les députés sont disposés à appliquer le vote précédent à cette motion.

M. le Président: Il paraît que la Chambre est d'accord d'appliquer le vote précédent à cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion de M. de Cotret, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 211)

POUR
Députés

Andre
Attewell
Beatty
Bernier
Bertrand
Blenkarn
Bouchard
Bourgault
Bradley
Caldwell
Cardiff

Champagne
(Saint-Hyacinthe-Bagot)
Champagne
(Champlain)
Charest
Clark
(Brandon-Souris)
Clinch
Coates
Cochrane
Comeau

Cook
Cossitt
Crofton
Crosbie
(St. John's West)
Darling
Daubney
de Cotret
Desjardins
Desrosiers
Dick

Les subsides

Députés

Edwards
Epp
(Provencher)
Fennell
Ferland
Fontaine
Forrestall
Fraser
Gervais
Gormley
Gottselig
Graham
Gray
(Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine)
Greenaway
Gurbin
Gustafson
Hamilton
Hees
Hnatyshyn
Hockin
Holtmann
Hudon
Jacques
Jardine
Jelinek
Johnson
(Bonavista-Trinity-Conception)
Joncas

Jourdenais
Kelleher
Kilgour
Ladouceur
Landry
Lanthier
Lawrence
Layton
Leblanc
Lewis
Lopez
MacDonald
(Kingston and the Islands)
MacKay
Marin
Mayer
Mazankowski
McCuish
McDermid
McInnes
McKenzie
McKinnon
McKnight
McLean
McMillan
Merrithew
Minaker
Mitges
Moore
Nickerson

Nielsen
Oberle
Paproski
Redway
Reimer
Ricard
St. Germain
Scowen
Sparrow
Speyer
Stevens
Tardif
(Charlesbourg)
Taylor
Thacker
Towers
Tremblay
(Lotbinière)
Tupper
Turner
(Ottawa-Carleton)
Vankoughnet
Vézina
Vincent
Warner
White
Wilson
(Swift Current-Maple Creek)
Winegard
Wise—110.

CONTRE

Députés

Althouse
Angus
Axworthy
Blackburn
(Brant)
Caccia
Cassidy
Deans
de Corneille
de Jong
Epp
(Thunder Bay-Nipigon)

Foster
Fulton
Gauthier
Gray
(Windsor West)
Henderson
Hopkins
Hovdebo
Jewett
Langdon
Lapierre
MacLellan

McCurdy
Nicholson
(Trinity)
Nystrom
Parry
Penner
Robichaud
Robinson
Rossi
Young—30.

M. le Président: Je déclare la motion adoptée.

M. de Cotret propose: Que le projet de loi C-102, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1987, soit lu pour la 1^{re} fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

M. de Cotret propose: Que le projet de loi C-102, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1987, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.